

L'écho marmanhacois

Juillet à décembre 2022

N° 9 & 10

P.3 // La roue du Village

P.5 // Repas d'Haloween

P.8 // Eclairage public

P.9 // Les temps forts de l'été

P.14 // Retour en images

// Edito

Marmanhacoises, Marmanhacois,

Dans mon dernier édito, je précisais que la guerre en Ukraine aurait de graves conséquences. J'espérais me tromper mais la réalité est encore pire, nous découvrons que tout était fabriqué en Ukraine, y compris notre moutarde de Dijon.

De plus, nous avons vécu un été caniculaire (heureusement nos nuits étaient fraîches) avec des feux monstrueux – la plupart dus à l'homme – et une sécheresse dont on ne se relève pas car il ne pleut pas.



L'incohérence de nos dirigeants depuis une vingtaine d'années éclate au grand jour. On ne veut que des voitures électriques mais nous n'allons plus pouvoir les charger, une coupe du monde au Qatar, des jeux olympiques d'hiver à Pékin et, comme ce n'est pas assez, des jeux asiatiques d'hiver en Arabie Saoudite.

Pour compenser ces erreurs, on nous demande de moins nous chauffer, de ne plus éclairer nos communes, de ne pas faire d'illuminations de Noël... Nous marchons sur la tête !

J'ai poussé mon « cri du cœur ».

Assez de morosité, passons à des thèmes plus gais :

- la vie du village a repris et c'est tant mieux ;
- les marchés de pays ont été un succès avec beaucoup de plaisir à se revoir ;
- les concours de pétanque ont renoué avec l'affluence ;
- le repas des « anciens » a réuni une cinquantaine de personnes, la journée fut très agréable ;
- le salon du livre a connu une bonne affluence avec la venue de Benoît DUTEURTRE et la découverte de l'œuvre de notre artiste ferronnière Léa revisitant l'histoire du village. Nous cherchons le lieu pour l'exposer à la vue des villageois ;
- pour finir, la bonne nouvelle de l'été : la réalisation d'une pouponnière départementale, en lieu et place de la MAM, sauvera la subvention européenne du FEADER (64 000€), apportera un loyer et créera une quinzaine d'emplois. Nous vous la présenterons dans le prochain Echo.

L'équipe municipale tient le cap. Vous trouverez dans les pages suivantes les dernières réalisations. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Michel Cosnier
Maire de Marmanhac

// Vie municipale

Les élus à votre rencontre

Le 1er octobre, c'est à Broize que les habitants de Niocel, Alquier, Auriacombes, Broize, Coussergues et Roquenatou ont pu échanger avec les élus.

Comme lors de toutes les rencontres, des problèmes d'eaux pluviales sont signalés. Un état des lieux sera effectué et des travaux pourront être envisagés dès que possible.

Des échanges sur le déneigement ont permis de mettre en avant le dispositif mis en œuvre par la commune lors de l'hiver 2021-2022 avec l'intervention de Jean-Pierre Delrieu avec son tracteur équipé d'une lame. Il y a eu bien moins de neige que l'hiver précédent, qui était exceptionnel, mais malgré tout les usagers ont pu constater une amélioration, avec une intervention très matinale.

Un panneau « Sans Issue » a été demandé à Auriacombes. Pendant l'été des camping-cars et autres véhicules se sont égarés et ont eu des difficultés à faire demi-tour dans le hameau.

Un conteneur poubelle supplémentaire serait nécessaire. Actuellement la CABA travaille sur une évolution de la collecte des ordures ménagères qui va remettre en question l'organisation actuelle.

A la sortie d'Alquier, la visibilité restant limitée, un miroir sera demandé au conseil départemental, gestionnaire de la route.

La roue du Village

Suite à la demande faite par la municipalité à notre artiste ferronnière, Léa GIRAUDET, la Roue du Village nous a été révélée lors du Salon du Livre au château de Sedaiges, le 9 octobre 2022.

L'idée de la roue, pour représenter Marmanhac, lui est venue après avoir trouvé un cerclage en fer dans la cour d'une ferme. Léa a voulu y voir le passé (par le cerclage ancien), le présent (les quartiers) et le futur (la roue qui tourne et continuera de tourner). La couleur rouille lui permet aussi de relier le passé au présent.

Pourquoi 6 quartiers ? Il s'agit des diverses activités, lieux emblématiques de notre commune, les métiers :

- l'agriculture très présente à Marmanhac ;
- la place de la mairie au cœur du village ;
- les bâtiments religieux (église, chapelle de Roquenatou) ;
- les métiers qui ont fait l'histoire de Marmanhac (la forge, la vannerie, le bois)
- la Vallée des Poètes et ses chemins ;
- les trois châteaux qui ont fait l'histoire de Marmanhac (Sedaiges, la Voulte, le Fau).

Cette très belle œuvre en l'honneur de son village lui a demandé plus de 100 heures de travail.

La municipalité souhaite mettre à l'honneur cette magnifique réalisation et réfléchit à l'emplacement le plus judicieux afin que, tous, vous puissiez en profiter.

Merci Léa





Recensement

Le recensement, tout le monde connaît. Mais plus que de fournir des statistiques à l'Insee, il permet aussi de connaître les besoins de la population (en transports, logements, écoles, établissements de santé, etc.) et d'affiner au mieux les budgets communaux pour construire l'avenir.

Afin de mener à bien cette campagne, qui se tiendra **du 19 janvier au 18 février 2023**, la commune recherche 2 personnes souhaitant aller au-devant des habitantes et habitants.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter la mairie.

Point Info Législation : le stationnement

Ayant constaté des stationnements anarchiques et/ou prolongés pouvant occasionner de la gêne pour les riverains et les usagers de la route, nous vous rapellons les textes de loi en vigueur à ce sujet :

Article R417-12 du code de la route

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

Article R417-2

I. - En agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé par rapport au sens de la circulation selon les règles suivantes :

1° Sur l'accotement, lorsqu'il n'est pas affecté à la circulation de catégories particulières d'usagers et si l'état du sol s'y prête ;

2° Pour les chaussées à double sens, sur le côté droit de celles-ci, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police ;

3° Pour les chaussées à sens unique, sur le côté droit ou gauche, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

II. - Tout arrêt ou stationnement contraire aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

// Mon Village au quotidien

Accueil des nouveaux arrivants et félicitations des nouveaux diplômés

Le vendredi 30 septembre les membres du conseil municipal et du CCAS, les représentants du centre social ainsi que les président(e)s des associations de la commune ont accueilli les personnes qui se sont installées à Marmanhac depuis novembre 2021 et félicité les diplômés de 2022.

Les nouveaux arrivants présents ont pu découvrir les activités proposées par les associations et faire connaissance avec d'autres habitants. Un bon d'achat a été offert à une douzaine de diplômé(e)s, du brevet des collèges jusqu'aux études supérieures.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, autour d'un pot et d'un buffet.

Halloween à l'école

Pour le dernier jour d'école avant les vacances de la Toussaint les enfants ont pu décorer la cantine avec leurs créations réalisées pendant les temps des TAP. Ensuite ils ont dégusté le repas d'Halloween avec au menu :

- . Feuilletés de momies
- . Hachis parmentier de potiron et poulet
- . Cantal
- . Yeux de sorcière

Et pour finir cette journée les enfants ont pu défiler avec leurs beaux costumes dans le bourg de Marmanhac pour leur permettre de récolter quelques bonbons pour en profiter autour d'un goûter.



Un chevalier à la médiathèque !

Samedi 22 octobre, la médiathèque de Marmanhac a fêté sa réouverture avec un événement inédit. En effet, Pierre, vêtu de son costume de chevalier, a animé l'Estaplou avec des contes fantastiques et enchanteurs, tout droit sortis de son imagination.



Petit(e)s et grand(e)s l'ont écouté, les yeux pétillants et les oreilles grandes ouvertes avant de prolonger ce moment convivial autour de cafés et viennoiseries.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu être présents, nous prévoyons de reproduire ce type de manifestation avec des contes s'adressant aussi bien aux enfants qu'aux adultes... En espérant vous y voir très bientôt !

Mur au Bout du lieu : les employés communaux ont construit un mur de soutènement.

La commune a acheté du terrain à une riveraine (cédé gracieusement) pour pouvoir élargir la route et construire un mur de soutènement. Ce sont les employés communaux qui ont effectué ce mur en pierres sèches sur une longueur d'environ 30 mètres.



Il manquait quelques pierres pour pouvoir réaliser toute cette longueur mais un administré bienveillant a fourni gracieusement des pierres, ce qui a permis de mener à bien ce chantier.

Merci à ces donateurs et aux salariés qui ont œuvré.

Un autre mur a été restauré par les employés communaux entre Mas de Sedaiges et Péruejols sur une dizaine de mètres.

Voirie

Cette année la commune a encore beaucoup investi dans les travaux de voirie pour un montant de dépenses de 50 000 €.

Les trois impasses de la Campagne et la totalité de la voirie de Gimel ont été refaites.

Il est à noter également que la route départementale de Roquenatou a bénéficié de travaux par le conseil départemental. La commune de Marmanhac avait signalé plusieurs fois au gestionnaire de cette RD les problèmes d'eau sur cette route pendant l'hiver dernier qui généraient de grosses plaques de glaces. Les travaux effectués ont permis de résoudre ce problème récurrent.

Mur du cimetière et Columbarium

Une partie du mur du cimetière est en cours de réalisation, l'enduit devrait être terminé pour la fin octobre.

L'entreprise de maçonnerie RB construction a des difficultés pour s'approvisionner.

Un nouveau columbarium composé de 7 emplacements a été installé ; il ne reste qu'une seule place dans celui existant.

Le coût de cette acquisition est de 7 082.40 €.



Et aussi :

- Le terrain de pétanque à Péruejols a été rénové.
- Une aire de jeux a été aménagée au terrain de pétanque de La Campagne.
- Les travaux de la salle de motricité avancent et devraient se terminer mi-novembre.
- La commune a investi dans de nouvelles poubelles urbaines et a procédé au renouvellement de panneaux de lieu-dit totalement vétustes ou absents.

Prat Marsau

Une réunion s'est tenue en mairie le 17/10/2022 en présence de la CABA, du syndicat d'énergie et de Cantal Ingénierie Territoires, maître d'œuvre ; les études sont pratiquement terminées, la consultation des entreprises se fera dans le courant de janvier.

Une réunion publique avec les riverains sera organisée dès que les entreprises seront connues. Les travaux sur les réseaux seront effectués en 2023. Les couches de surface et les travaux de finition se feront début 2024 si la météo le permet.

Bennes de collecte des encombrants

Au mois de juin, une benne à encombrants a de nouveau été mise à disposition de la population.

Si la collecte a été un succès (2 bennes de déchets récupérés et traités), l'opération n'a malheureusement pas pu être financée par le rachat des métaux comme nous l'espérions.

En effet, malgré des consignes de tri affichées sur les lieux, de nombreux déchets divers (pneus, plastiques, aérosols...) étaient aussi présents dans cette benne.



Du fait du coût non négligeable de l'opération, nous ne pouvons garantir le renouvellement de la collecte l'année prochaine.

Éclairages publics et illuminations de Noël

Prix de l'énergie en hausse, incertitude liée aux approvisionnements, demande gouvernementale de sobriété... autant de raisons qui nous amènent à revoir notre politique d'éclairage public.

Initialement éteint de minuit à 5 h du matin, avec un budget de 14 000 €, la plage d'extinction est étendue de 23 h à 6 h du matin.



Seuls les éclairages de l'Estaplou, équipés de LED très basse consommation, resteront allumés toute la nuit. Un éclairage réduit d'un tiers, qui permettra, pour le moment, de rester dans la même enveloppe budgétaire.

Pour les mêmes raisons, il a aussi été décidé de ne pas illuminer nos rues pour les fêtes de cette fin d'année, ce qui n'empêchera pas une décoration du village, certes plus sobre, mais tout aussi festive.

Enfin, il est noté que le lampadaire qui a été endommagé au citystade va être réparé, pour un coût de 980€.



Cérémonie commémorative du 14 juillet

Cette cérémonie fut un moment inoubliable pour un enfant du pays décoré de la médaille militaire octroyée après 25 ans de service.

117 jeunes (de 15 à 17 ans) du SNU (Service national universel) y ont entonné La Marseillaise devant les officiels représentant l'Etat, la Région, le Département, un peloton de gendarmes, les porte-drapeaux et les Marmanhacois présents.

Ce moment fut suivi d'un pot convivial avec les officiels et les invités dans le parc du château.



Les marchés gourmands du Comité des fêtes

Le Comité des fêtes a organisé cet été 4 marchés gourmands, 4 vendredis soirs, 2 en juillet et 2 en août avec une animation musicale à chaque manifestation.



Mathieu, Cyril et Jessica et les marchands d'cailoux ont animé ces soirées, permettant à tous de chanter ou même danser.

Une variété de commerçants a répondu présent en proposant un choix de plats à emporter ou à déguster sur place.



Les habitants du territoire sont venus nombreux, entre 130 et 150 repas à chaque fois.

La convivialité était là, l'ambiance festive accompagnait ces instants de retrouvailles pour certains et de plaisir à partager sa table et son repas pour d'autres.

A renouveler l'année prochaine !

L'Assemblée générale du comité aura lieu le samedi 5 novembre 18h au foyer rural. Vous êtes tous invités à venir et les bonnes volontés peuvent se manifester. Le comité a toujours besoin de bénévoles.

Très bonne saison pour les pétanqueurs du Cochonnet marmanhacois

Concours des Vendredis soir : 4 soirées organisées (puisqu'il y en a 2 ont été annulées à cause de l'orage) avec une forte participation puisque c'est une moyenne de 50 équipes qui se sont déplacées sur le terrain de La Campagne. Un grand merci à nos clubs voisins de Reilhac et Jussac qui ont bien voulu faire un calendrier estival avec nous afin de proposer 18 dates durant tout l'été (de début juin à fin septembre).



Participation à de nombreux Championnats : 6 équipes de 8 joueurs ont disputé les Championnats des clubs (vétérans, seniors masculins, seniors féminins), Coupe de France et Coupe du Cantal dans une très, très bonne ambiance, avec des résultats plutôt satisfaisants :

L'équipe vétérans 1ère division composée de : Jean-Paul ANDRIEUX, Alain COUDERT, Bernard MAGNE, René COUDOUEL, Serge AUZOLES, Marc LAPORTE, Frédéric RICHET, Guy CARCANAGUE et Lucien MAGNE est devenue Championne du Cantal, le 4 octobre, sur les terrains du Boulodrome d'Aurillac Tronquières après avoir bataillé durant tout l'été sur plusieurs terrains du département. Cette équipe évoluera l'année prochaine en ligue Auvergne qui donne accès aux Championnats de France ;

L'équipe seniors 2ème division composée de : Laurent VALADE, Laurent CHEVALIER, Vincent CHAPUIS, Romain LATTE, Jean-Marie LATTE, Guy ANTONY, Bruno COUDERT, Bernard LAJARRIGE est devenue Championne du Cantal, le dimanche 9 octobre à Murat et montera en 1ère division l'année prochaine ;

L'équipe vétérans 2ème division s'est inclinée en demi-finale et s'est classée 3ème de son Championnat.

Participation à de nombreux nationaux : à Andrézieux (Loire) – Le Puy (Haute-Loire) – Saint-Chély d'Apcher (Lozère) – Espalion (Aveyron) – Saint-Juéry (Tarn) – Rions (Ardèche) – Ytrac (Cantal) en représentant bien le club et le département du Cantal par de bons résultats là aussi.

Une licenciée qui aime bien l'Espagne : Josiane MOLES, notre finaliste aux Championnats du Cantal, secrétaire du Comité départemental de Pétanque et arbitre a frappé un grand coup, encore cette année, à Santa Suzana (Espagne) où elle a atteint la finale du concours B face à une autre équipe du Cantal (Mauris). Félicitations à elle pour son implication dans le sport Pétanque Cantalien et pour son club qu'elle représente sur de nombreux terrains.



Le concours du 11 novembre au Boulodrome d'Aurillac et l'Assemblée générale (date à définir en décembre) termineront cette année bien chargée, avec remise de récompenses aux lauréats et invitation de Monsieur le Maire et de l'ensemble du Conseil municipal à laquelle nous aimerions associer les agents municipaux.

Le Cochonnet Marmanhacois a prévu d'organiser, si cela est enfin possible, **son concours de belote** au foyer municipal, le **dimanche 4 février 2023 après-midi**.

// Actions sociales - Parole aux Associations

CCAS

Le Dimanche 2 octobre, les aîné(e)s de la commune se sont retrouvés autour d'un repas offert par le CCAS. Après deux annulations consécutives en 2020 et 2021 en raison des conditions sanitaires, ce temps fort a réuni une cinquantaine de personnes. Ce fut un plaisir de renouer avec cette habitude.



La préparation du repas a été confiée à P. Courbeyrotte et les membres du CCAS ont en partie assuré le service. Les plats ont été très appréciés et les discussions allaient bon train, dans la bonne humeur.

La musique n'a pas suffi à attirer les danseurs sur la piste mais les parties de belote ont rythmé l'après midi.

L'USMTT

Une belle saison pour le club de tennis de table de Marmanhac, avec un maintien en Division 1 pour son équipe grâce à sa victoire contre Mauriac lors de la dernière journée.



Ce petit club a vu au cours de la saison, le nombre de ses adhérents augmenter avec 12 jeunes qui s'entraînent le vendredi de 17h00 à 18h00, mais aussi de nouveaux adhérents à la section loisirs de 18h00 à 19h30.

La saison s'est terminée par un tournoi s'adressant aux jeunes. Une remise de médailles et un goûter ont clôturé la journée.

Aide aux devoirs – Rejoignez-nous !

L'association Les Gambadous, qui gère l'accueil de loisirs associé aux écoles de Marmanhac et Laroquevieille, recherche un ou une troisième bénévole pour l'aide aux devoirs.

Votre mission : une fois par semaine, dans les locaux de l'école de Marmanhac, accompagner les enfants dans leurs différentes tâches (lecture, écriture, exercices d'entraînement, révisions) pour les aider à assimiler et mieux comprendre leurs leçons.

Vous êtes disponible le mardi ou le jeudi de 16h45 à 17h30 ?

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez-nous au 06 77 13 84 70 (Élodie) ou par mail à bureaugambadous@gmail.com.

Association Jordanne Feldenkrais

La méthode FELDENKRAIS™ est une méthode d'apprentissage par le mouvement.

Elle s'appuie sur l'idée que nous pouvons apprendre à améliorer notre façon de bouger et d'agir.

Mise au point au début du XXème siècle par Moshe Feldenkrais, physicien et expert en arts martiaux, cette méthode propose de (re)trouver de l'aisance, de la facilité et de l'efficacité dans les gestes quotidiens et une plus grande liberté de mouvements trop souvent limitée par des habitudes répétitives à l'origine de tensions et de douleurs variées.

Basée sur l'exploration et l'écoute du corps en mouvement c'est une pratique douce qui se fait en accord avec ses envies et ses capacités du moment. Elle convient à tous les publics de toutes conditions physiques et accompagne toutes les étapes de la vie en s'adaptant à des besoins variés.



En cours collectifs, la praticienne guide le mouvement par la parole. Les consignes s'adressent à tous les participants. Le plus souvent allongé mais également assis ou debout, chacun réalise les mouvements proposés en prêtant attention à l'organisation de son corps et à ses sensations.

Avec l'association Jordanne Feldenkrais, Claudine Delachaux, praticienne certifiée, donne chaque semaine à partir du 29 septembre 2022 de 17h30 à 18h30 un cours

collectif à la salle polyvalente de Saint Simon. Le 1er cours est gratuit. Il est possible de commencer à tout moment de l'année.

Sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisant, elle pourra ouvrir un cours hebdomadaire à la salle polyvalente de Marmanhac, les lundis de 18h à 19h.

Contacts :

tél : 06 42 50 74 75

mail: jordanne.feldenkrais@gmail.com

site : Jordannefeldenkrais.fr

// Retour en images

Journées du Patrimoine 2022

Pour la deuxième édition des journées du patrimoine, deux thèmes avaient été retenus : le patrimoine naturel, avec des projections du village et des environs par drone, avec des angles inédits et des perspectives inattendues, puis quelques présentations de personnages importants de notre histoire : Alexandre Périer, Louis, dit Henri Ramondou, Jean Cibié et Fernand Prax ainsi qu'un florilège de la presse du début du XXe siècle avec les faits marquants qui ont laissé des traces dans le village.

Une ébauche de recherche des noms des hameaux disparus de Marmanhac et de leur étymologie permettant de connaître, par exemple, ce que veut dire Péruéjous : un espace de poiriers.

La fréquentation a été bonne, les conditions s'y prêtant et nous réfléchissons déjà aux thèmes à évoquer en 2023.

Nous demanderons aussi à tous ceux qui veulent nous donner des pistes de se faire connaître en Mairie, pour valoriser aussi des archives restant inédites.



La fête de la pomme est de retour

Covid, gelées tardives... si les dernières années n'ont pas permis à l'association des Vergers de l'Authre d'organiser leur traditionnelle fête de la pomme, le mauvais sort est désormais rompu !

En effet, mi-octobre, les membres ont pu accueillir tous les curieux dans le sublime verger de La Contie. Cageots de pommes, tartes et jus frais tout droit sorti du pressoir étaient proposés aux visiteurs.

Une belle occasion de faire connaître ses activités. En effet, l'association, créée il y a 7 ans, propose au printemps des stages pour apprendre à tailler, greffer et entretenir les arbres fruitiers.

Cela vous intéresse ? Que vous ayez quelques bases ou que vous soyez totalement débutant, n'hésitez pas à les contacter par mail pour connaître leurs prochaines sessions :

lesvergers.authre@laposte.net

Salon du Livre 2022 et Prix Littéraire

Pour sa 11e édition, le Salon du Livre de Marmanhac s'est enrichi d'un événement exceptionnel : la remise du 1er Prix du Château de Sédaiges, en présence de nombreuses personnalités et d'un public important. Le Salon a réuni 17 auteurs et avec les conditions favorables, de nombreux lecteurs, permettant d'égaliser la performance de l'an dernier.



Concernant le Prix Littéraire, dont le Président du Jury Benoît Duteurtre qui nous a fait l'amitié de passer trois jours chez nous, il a été remis à Gwenaël Bulteau pour son roman *La République des Faibles*, éditions La Manufacture de Livres. Le jury, composé de Cantaliennes et Cantaliens amoureux des livres a ainsi couronné un Vendéen dont la carrière littéraire s'annonce brillante, il pourra ainsi mettre dans son parcours qu'il a été lauréat du Prix du Château de Sédaiges, à Marmanhac, dans le Cantal. Un coup de projecteur sur notre village qui devient aussi un rendez-vous de la littérature appelé à se développer.



Selon notre règlement, Monsieur Gwenaël Bulteau devient le Président du jury du Prix 2023, qu'il viendra remettre au lauréat.



Monsieur Benoît Duteurtre va remettre le prix à Gwenaël Bulteau.

Comment joindre la mairie

L'accueil du public se fait désormais du lundi au jeudi de **8h30 à 11h30** et l'après-midi de **12h30 à 16h30**. Le vendredi de **8h à 12h**.

En dehors de ces horaires, une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints, **les samedis, de 10h à 12h**.

En cas d'urgence, une astreinte téléphonique est mise en place, au numéro de la mairie, le **04.71.47.30.43** ou au **06.72.17.61.21**.



Recensement de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

n° Imprimé : 105 PARTIES PREMIÈRES

Restons connectés !

Site internet : www.marmanhac.fr



Rejoignez nous sur Facebook !
www.facebook.com/commune.demarmanhac.9

Mairie de Marmanhac
2 place du monument et
des anciens combattants
15250 MARMANHAC
Tél : 04.71.47.30.43
www.marmanhac.fr

Bulletin municipal
de Marmanhac
N°9 & 10

Rédaction et mise en page :
Mairie de Marmanhac
mairie.marmanhac@orange.fr

Crédits photos :
Mairie de Marmanhac

Impression :
i2s imprimerie
Imprimé sur papier certifié PEFC
Encres végétales



*Conformément à la volonté de
l'équipe municipale de vous
fournir une information neutre, ce
bulletin municipal ne contient pas
d'encart publicitaire.*